

Aménagement de la DGA : une occasion unique pour vivifier, «écologiser» et embellir

Le terrain militaire de la DGA va être disponible. Jouxant le Centre Technique Municipal, il s'étend sur quelque 4 hectares, dont 1 ha en zone inondable. Pour nous, c'est une occasion unique de **créer un vrai centre-ville en adjoignant le terrain du Centre Technique Municipal (CTM)** qui sera déménagé en périphérie.



Notre objectif est multiple :

- **agrandir le centre-ville actuel** avec des commerces de proximité, des lieux de vie et des services complémentaires
- accueillir à l'emplacement du CTM **le centre pour handicapés** et ainsi préserver l'espace boisé derrière la MJC
- créer un **éco-quartier** aux caractéristiques environnementales de haute qualité
- aménager le quartier en **priviliégiant les mobilités douces** et en redistribuant la circulation automobile de manière harmonieuse (y compris rue des Casseaux)

Pour réaliser ce beau projet, nous choisissons de **limiter le nombre de logements qui seront construits à 350** et de tirer profit du Bail Réel Solidaire (permettant **une accession à la propriété pour les foyers modestes**). Nous nous attacherons à **conserver les arbres et bâtiments remarquables** autant que possible. Bien entendu, l'augmentation de la population de Villebon nécessitera un aménagement des services municipaux (accueil petite enfance, école).

Avec le bâti existant, dont une maison en meulière, nous créerons :

- une **maison des associations** permettant au dynamique tissu associatif de développer ses activités
- un **espace de l'environnement**, lieu d'événements et de rencontres multifonctions : café participatif, atelier d'auto réparation, recyclerie, et lieu d'information des Villebonnais (sensibilisation à l'écologie, formation à la permaculture, aux problèmes climatiques, aux techniques basses technologies...)

L'aménagement de la partie non constructible du terrain nous permettra d'agrandir le parc des bords de l'Yvette.

Cette élection municipale sera marquée par un choix essentiel pour Villebon entre deux projets. Celui de la municipalité sortante la création d'un nouveau quartier très dense de 740 logements, avec les impacts que cela suppose sur le cadre de vie (circulation, écoles, crèches, ...) ou le nôtre soit l'agrandissement du centre-ville sous la forme d'un éco-quartier de 350 logements, conçu pour le bien-être des Villebonnais, avec une circulation remodelée et apaisée, des commerces et des services de proximité et le respect de l'environnement (neutralité carbone, végétalisation, ...). Le mandat que vous nous confiez, nous permettra de résister à la pression que l'État voudrait exercer.

Partageons demain, Villebon - 2020 © myriam-kassem.fr - Impression : RCS 552 138 026 Créteil - Ne pas jeter sur la voie publique - Document imprimé sur papier 100% PEFC Certifié



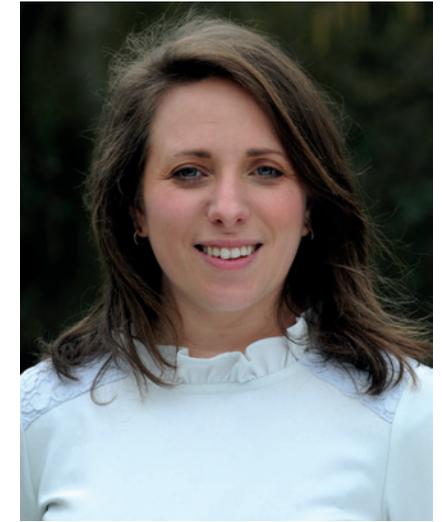
VILLEBON ÉCOLOGIQUE, SOLIDAIRE ET CITOYENNE

Notre cadre de vie

L'aménagement du cadre de vie est une responsabilité majeure pour une équipe municipale. Les Villebonnais doivent être associés. C'est aussi l'un des points sur lesquels nos propositions diffèrent fortement de celles du maire sortant et de ses réalisations.

En effet, la majorité municipale a favorisé le développement périphérique de la ville (implantation de Costco, agrandissement de Villebon 2) **générant embouteillages et pollution, ainsi qu'un manque d'animation de nos cœurs de quartiers**. Elle a favorisé la destruction d'une partie de la zone de la Prairie, importante pour la biodiversité et la protection contre les crues. Aucune piste cyclable protégée n'a été créée dans la ville. La bande cyclable non protégée, avenue du Général de Gaulle dépend du département.

Elle envisage aujourd'hui d'**autoriser une construction derrière la MJC** aux dépens d'un espace boisé qui ralentit le ruissellement des eaux de pluie. Surtout elle prévoit la construction de 600 logements sur le terrain de la DGA auxquels s'ajouteraient 140 logements sur le terrain du Centre Technique Municipal. Villebon en sera fortement impacté.



Nous vous proposons **une concertation associant urbanistes et habitants** afin de définir un cahier des charges solide pour garantir :

- la redéfinition du centre-ville en aménageant un **éco-quartier avec une densification raisonnable, limitée à 350 logements**
- le développement **des commerces de proximité et des circuits courts**
- **la priorité aux circulations douces**
- **la conservation des espaces verts**
- l'accompagnement des Villebonnais dans la **transition écologique**

Notre équipe est composée de personnes engagées depuis longtemps dans la protection de l'environnement et du cadre de vie. Elle est attachée à construire une ville toujours plus belle à vivre.

Ophélie Guin

**SUIVEZ L'ACTUALITÉ
DE NOTRE PROJET MUNICIPAL
ET PARTAGEZ VOS IDÉES.**

www.villebon-partageons-demain.fr
contact@villebon-partageons-demain.fr
Téléphone : 06 52 93 75 68

**Venez échanger sur notre page Facebook @
villebon.partageonsdemain**

DIALOGUONS ENSEMBLE

**Retrouvez-nous aux lieux
et horaires indiqués en ligne**

Mardi 25 fév. à 20h Préau élém. La Roche
Judi 27 fév. à 20h Préau Andersen
Mercredi 4 mars à 20h Préau élém. des Casseaux
Lundi 9 mars à 20h00 Mairie

